

11 - La Haute-Saône historique - 9 - Luxeuil-les-Bains - Ancienne Abbaye, aujourd'hui Ecole secondaire libre St- Colomban.

Numéro d'inventaire : 1987.00102

Type de document : carte postale

Date de création : 1910 (vers)

Description : Impression en noir et blanc

Notes : Bâtiments (ext.). "L'Abbaye de Luxeuil fut fondée en 590 par M. Colomban, moine irlandais. Colomban, dès son arrivée d'Irlande, et très en faveur à la Cour de Childebert, avait obtenu la concession d'un château-fort à demi-ruiné, situé à Annegray, où il vécut 14 ans, c'est alors qu'il obtint de Brunehaut l'autorisation de résider à Luxeuil. Avec les ruines romaines éparses sur le sol, il put abriter convenablement ses religieux. Le cloître n'était pas comme aujourd'hui un bâtiment immense par ses proportions. La règle sévère du cloître n'empêcha pas son développement; elle donna des hommes éminents à l'Etat et à l'Eglise. En 1405, fut construit le côté Nord par l'abbé Guillaume de Bussul: de 1420 à 1424, le côté Est, par Etienne Percy de l'Isle; après 1431, les deux autres ailes construites sur les mêmes plans sont dues au gouvernement de l'abbé Gui Briffant."

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement général

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Nom de la commune : Luxeuil-les-Bains

Nom du département : Haute-Saône

Autres descriptions : Langue : Français
ill.

Lieux : Haute-Saône, Luxeuil-les-Bains

11. - La Haute-Saône historique

9. - LUXEUIL-les-BAINS. - Ancienne Abbaye, aujourd'hui Ecole secondaire libre St-Colomban

L'Abbaye de Luxeuil fut fondée en 590 par M. Colomban, moine Irlandais. Colomban, dès son arrivée d'Irlande, et très en faveur à la Cour de Childebart, avait obtenu la concession d'un château fort à demi-ruiné, situé à Annegray, où il vécut 14 ans, c'est alors qu'il obtint de Brunehart l'autorisation de résider à Luxeuil. Avec les ruines romaines éparses sur le sol, il put abriter convenablement ses religieux. Le cloître n'était pas comme aujourd'hui un bâtiment immense par ses proportions. La règle sévère du cloître n'empêcha pas son développement ; elle donna des hommes éminents à l'Etat et à l'Eglise.

En 1405, fut construit le côté Nord par l'abbé Guillaume de Bussul ; de 1420 à 1424, le côté Est, par Etienne Percy de l'Isle ; après 1431, les deux autres ailes construites sur les mêmes plans sont dues au gouvernement de l'abbé Gui Briffant.

